

1 INFORMATIONS SUR L'INSCRIT

NOM **PRÉNOM** **NE(E) LE** LL/LL/LLLL

ADRESSE

Code postal : **VILLE** : **SEXE** : Féminin Masculin

DOMICILE LL/LL/LL/LL/LL PORTABLE LL/LL/LL/LL/LL

MAIL DE LA FAMILLE @

IDENTIFIANT FAMILLE : **IDENTIFIANT PERSONNE :**

FICHE SANITAIRE

ALLERGIE ALIMENTAIRE NON OUI **AUTRES ALLERGIES** NON OUI
 LESQUELLES ? LESQUELLES ?

PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) NON OUI – Date de validité.....

HABITUDES ALIMENTAIRES : SANS VIANDE

NOM DU MÉDECIN : LL/LL/LL/LL/LL

ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE : NOM LL N° CONTRAT LL

ACTIVITÉS POUR LESQUELLES UNE INSCRIPTION EST DEMANDÉE : (cocher la ou les cases concernées)

<input type="checkbox"/>	RESTAURANT SCOLAIRE & ALAE MIDI	<input type="checkbox"/>	CENTRE DE LOISIRS (ALSH)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	ALAE MATIN	<input type="checkbox"/>	SERVICE JEUNESSE	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	ALAE SOIR	<input type="checkbox"/>	EMEA	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	ALAE SOIR + BUS	<input type="checkbox"/>	<i>(Fiche EMEA à compléter en annexe)</i>	<input type="checkbox"/>

2 ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ EN SEPTEMBRE 2018

CLASSE : Scolarisation hors commune : OUI NON

Groupe Scolaire Christian Blanc

Groupe Scolaire Jean Jaurès

Groupe scolaire Claudie Haighneré

Groupe Scolaire Léon Blum

Groupe Scolaire Eugène Montel

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE ET/OU HABILITÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT (hors parents)

Nom – Prénom	Qualité (ex : oncle, voisin, ami...)	Téléphone fixe	Téléphone portable	COCHER LA CASE
				<input type="checkbox"/> en cas d'urgence <input type="checkbox"/> habilitéé
				<input type="checkbox"/> en cas d'urgence <input type="checkbox"/> habilitéé
				<input type="checkbox"/> en cas d'urgence <input type="checkbox"/> habilitéé

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

AGENT AYANT PRIS EN CHARGE LE DOSSIER :

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER :

3 INFORMATIONS SUR LES PARENTS (pour les mineurs)

Célibataire Mariés Concubins Pacsés Divorcés Séparés Garde alternée Veuf(ve)

RESPONSABLE LÉGAL 1

NOM

PRÉNOMNE(É) LE LL/LL/LLLL

ADRESSE

Code postal : VILLE :

① FIXE LL/LL/LL/LL/LL

① PORTABLE LL/LL/LL/LL/LL

MAIL :

PROFESSIONS :

L'EMPLOYEUR :

① PROFESSIONNEL LL/LL/LL/LL/LL

RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE :

GÉNÉRAL MSA INDÉPENDANT

RESPONSABLE LÉGAL 2

NOM

PRÉNOMNE(É) LE LL/LL/LLLL

ADRESSE

Code postal : VILLE :

① FIXE LL/LL/LL/LL/LL

① PORTABLE LL/LL/LL/LL/LL

MAIL :

PROFESSIONS :

L'EMPLOYEUR :

① PROFESSIONNEL LL/LL/LL/LL/LL

RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE :

GÉNÉRAL MSA INDÉPENDANT

ALLOCATAIRE CAF : Responsable 1 Responsable 2 Numéro

Ayant pris connaissance des conditions de fonctionnement des différentes structures municipales, je soussigné(e) **M., Mme**,
représentant légal de l'enfant

- l'inscrit et l'autorise à participer aux activités et manifestations proposées par l'ALAE (à l'intérieur et à l'extérieur de l'école), le Centre de loisirs, l'EMEA, le service jeunesse, l'école municipale de gymnastique,
- atteste sur l'honneur avoir informé (selon le cas) le père, la mère et/ou le tuteur détenteur conjointement de l'autorité parentale de l'enfant nommé ci-dessus, que ce dernier participera aux activités décrites,
- autorise les services concernés à consulter le service CAFPRO (accès internet à caractère professionnel de la CAF) afin d'obtenir mon quotient familial,
- décharge le Maire et ses agents de toutes responsabilités en cas d'accident qui pourrait survenir avant et après les heures d'accueil de mon enfant au Centre de loisirs et des activités péri-scolaires proposées par les différentes structures municipales,
- autorise les animateurs et intervenants à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident ou de maladie (appel du médecin traitant ou de tout autre médecin si le médecin traitant est indisponible et/ou du S.A.M.U.),
- m'engage à ce que mon enfant respecte les règles de vie durant ces activités,
- certifie exact les renseignements portés sur cette fiche.

J'autorise la captation d'images lors des activités et manifestations et leur diffusion sur les supports de communication de la ville de Cugnaux oui non

J'accepte de recevoir les factures dématérialisées sur le portail famille après avis reçu par courriel (fin des envois papier) oui non

J'accepte de recevoir des informations municipales par SMS ou par mail oui non

SIGNATURE :

Cugnaux, le 15/01/2018

Du 18 juin au 13 juillet 2018

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

AU GUICHET UNIQUE

(ALAE - ALSH - RESTAURANT SCOLAIRE - EMEA)

BON A SAVOIR

Les dossiers d'inscription sont à renouveler ou mettre à jour chaque année pour chacun des enfants / adultes .

Vous avez la possibilité de le faire soit :

<p>✓ PAR INTERNET (24h/24h et 7j/7)</p> <p>En ligne : www.ville-cugnaux.fr Rubrique Portail Famille</p>	<p>✓ A L'HÔTEL DE VILLE</p> <p>Au moyen du dossier pré-rempli (modifications à apporter avec un stylo de couleur rouge) et le retourner auprès du Guichet unique</p> <p>Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h</p> <p>Les mardis de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h.</p>
---	--

- **MERCI DE VOUS MUNIR DE LA PHOTOCOPIE DES DOCUMENTS DEMANDÉS (Cf Notice)**
- **EN CAS DE GARDE ALTERNÉE CHAQUE PARENT DOIT REMPLIR UN DOSSIER**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET (reçu par internet ou en mairie)
NE SERA PAS TRAITÉ**

tournez la page svp ! >

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Inscriptions à l'EMEA (École Municipale des Enseignements Artistiques) :

- ✓ pour les anciens élèves : les dossiers seront remis directement aux élèves
- ✓ pour les nouveaux élèves : les dossiers pourront être retirés à partir du 7 juin au Quai des Arts – service EMEA. Ils seront également disponibles auprès du guichet unique à partir du 18 juin. Les nouveaux élèves de l'EMEA seront automatiquement inscrits sur liste d'attente.

- Inscriptions aux Accueils de Loisirs (mercredi et / ou vacances scolaires) :

L'inscription s'effectue en deux temps :

- ✓ inscription préalable via le Dossier Unique d'Inscription
- ✓ réservation des mercredis et / ou vacances scolaires sur un planning remis chaque trimestre aux familles via les écoles.

- Restauration scolaire :

Les restrictions alimentaires ne pourront être prises en compte que si un dossier d'inscription unique est déposé auprès du guichet unique

CONTACT

Les agents en charge du « Guichet Unique » se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information à l'adresse suivante : guichet.unique@mairie-cugnaux.fr ou au 05.62.20.76.39.

En attendant les vacances et pour une rentrée simplifiée,
retrouvez-nous, dès le 18 juin.

POUR VOUS INSCRIRE / INSCRIRE VOTRE/ VOS ENFANTS SELON LES ACTIVITÉS

Pensez à scanner à l'avance les documents signalés par une astérisque *

RESTAURANT SCOLAIRE / ALAE / ALAE

- Dossier unique d'inscription (GU)
- Fiche d'inscription restaurant scolaire et alae



A photocopier ou scanner

- Justificatif de domicile moins de 3 mois*
- Avis d'imposition 2017 portant sur les revenus de l'année 2016*
- Vaccination (DT Polio)*
- Assurance extra-scolaire 2018/2019*
- Carte CAF (vacances et loisirs)
- Jugement de divorce (sauf si déjà remis, justifiant la garde de l'enfant)
- Projet d'accueil individualisé - PAI (en cas d'allergie alimentaire)

EMEA

École Municipale des Enseignements Artistiques

- Dossier unique d'inscription (GU)

- Fiche EMEA complétée et signée*
- Justificatif d'adresse de moins de 3 mois*
- Avis d'imposition 2017 portant sur les revenus de l'année 2016*
- Certificat médical de moins de 3 mois
(pour la danse, l'éveil artistique et les ateliers découverte)

PÉRIODES D'INSCRIPTION

Anciens et nouveaux inscrits
Du 18/06 au 06/07 le matin

Pour toutes les activités
Le 10 /09/2018

Pour qu'une inscription soit valablement enregistrée, les personnes devront être à jour du paiement des factures antérieures.

*Chaque demande sera traitée par ordre d'arrivée.
Les inscriptions seront confirmées par courrier à partir de fin juillet.*

MODIFICATION DU PLANNING RESTAURANT SCOLAIRE



MODIFICATION DU PLANNING ALAE / ALSH

Inscrire un enfant à la cantine ou annuler

- 48h ouvrés de délai à respecter
- Action possible via le portail famille en ligne ou en contactant le guichet Unique par mail ou par téléphone.

Annuler le repas du lundi ou mardi

Prévenir le Guichet unique le vendredi avant 17h.

En cas de maladie

Le jour-même, prévenir le guichet Unique et fournir un certificat médical dans les 10 jours suivant la maladie.

À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT MÉDICAL.

Au-delà de ce délai, l'absence ne sera pas décomptée. Toute absence non justifiée donnera lieu à la facturation du repas initialement prévu.

Le mercredi

Prévenir au plus tard le lundi matin.

Les vacances

Prévenir au moins 7 jours avant les dates réservées.

Absence pour maladie

Un certificat médical devra être déposé au Centre de loisirs ou transmis par mail dans les 10 jours suivant la maladie.

Au-delà de ce délai, l'absence ne sera pas décomptée.

Toute absence non justifiée donnera lieu à la facturation.

CENTRE DE LOISIRS

05 62 20 86 35
centre.loisirs@mairie-cugnaux.fr

